

OURTHE-VESDRE-AMBLEVE
(asbl GREOVA)

COMMUNE DE TROOZ
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

Réunion des GT « Patrimoine, environnement et mobilité douce », « Tourisme, économie et énergie » et « Infrastructures de rencontre, espaces publics, et vie sociale »

9 mars 2017 à 17h00

(Maison de la laïcité, Ry Fenderie 3, 4870 Trooz)

Présents : Guy BAILLY, Olivier BALTUS, Jean BRENDEL, Charles BREUCKEL, Arthur DEGEE, Bruno DEWALQUE, Roland FANIELLE, Claude HONORE, Paul VAN DAMME, Etienne VENDY.

Greova : Alix EVRARD, Eloïse THOUMSIN, Maurine VANNI.

Excusés : Philippe HAOT

La réunion débute à 17h00.

Introduction

La réunion a pour intérêt majeur de présenter les fiches-projets aux membres des GT et de récolter leurs commentaires afin de peaufiner la rédaction de celles-ci. En guise d'introduction, Mme Thoumsin fait une brève parenthèse sur la présentation de l'appel à projets « Générations solidaires » ayant pour objectif la promotion et le soutien des initiatives citoyennes. Elle ajoute que les agents de développement du GREOVA sont tout à fait disposés à apporter leur soutien aux membres désireux de répondre à l'appel à projets.

Mme Evrard poursuit la réunion en abordant les fiches relatives à la thématique « Patrimoine, environnement et mobilité douce » (cf. document de travail distribué en séance)¹.

« Patrimoine, environnement et mobilité douce »

• **Valorisation du patrimoine mémoriel**

Certains marquent le souhait de valoriser le patrimoine mémoriel de la commune et d'insister sur certains éléments historiques : voie romaine passant par Fraipont, Maka, Fenderie,.... En outre, il est rappelé que le projet Houff'archives avait été présenté aux membres et que certains semblaient intéressés par ce dernier. Toutefois, la réalisation d'un tel travail de valorisation du patrimoine mémoriel nécessite une mobilisation importante des citoyens. Si ce projet voit le jour, il fera certainement partie des actions menées en lot 0.

Il est par ailleurs proposé d'inclure le Syndicat d'Initiatives dans ce projet afin de réaliser le travail d'inventaire. Un membre précise que l'histoire industrielle de Nessonvaux est très riche et qu'il conviendrait de contacter un certain Jules Martin qui possède énormément de sources d'information à ce sujet.

¹ La présentation des fiches-projets ne fera pas l'objet du présent PV. Il conviendra uniquement d'apporter les remarques émises par les membres au cours de la réunion.

- **Le site de la Rochette : parc pédagogique et historique**

Les membres s'interrogent sur la propriété de ce site : est-ce public ou privé ? Il est précisé que la Rochette est un site appartenant à l'association Natagora. Toutefois, il semblerait qu'il soit envisageable d'ouvrir le site au grand public afin de l'informer et le sensibiliser à l'environnement qui s'y est développé. Un membre précise qu'avec le projet d'autoroute, le site de la Rochette risque de se retrouver le long de la bretelle.

Un membre émet le souhait de retirer la cheminée présente sur le site. Toutefois, une divergence d'opinion se manifeste car certains la considèrent comme nocive alors que d'autres pas. Un article aurait été rédigé à ce sujet. Il est donc proposé que l'article soit envoyé aux membres du GT (s'il est retrouvé).

- **La mise en valeur des venelles de Nessonvaux**

En ce qui concerne la cabine électrique située sur la petite place E. Vandervelde à Nessonvaux, les membres souhaiteraient savoir si elle est toujours en service. L'agent de développement du GREOVA s'engage à appeler le service compétent pour savoir ce qu'il en est.

Les membres précisent qu'il serait intéressant d'envisager un projet plus global ne ciblant pas uniquement les venelles de Nessonvaux. En effet, d'autres venelles comme celles de Péry méritent également d'être mises en valeur.

Il est convenu d'intégrer ce projet dans un projet plus global d'aménagements de convivialité sur l'entité. Un lien sera également établi avec le site de la Tourette.

- **Restauration et valorisation du patrimoine communal**

Une remarque est émise quant à la mention de « patrimoine naturel ». Il est suggéré de l'enlever et de se concentrer uniquement sur le petit patrimoine bâti et sa valorisation.

- **Mise en valeur des itinéraires de promenades**

Ce projet est à mettre en lien avec le site de la Tourette et la mise en valeur des venelles. Les membres expliquent que les sentiers sont à entretenir mais également à se réapproprier. Il conviendrait par ailleurs de mettre en valeur les points de vue.

Un membre émet une remarque quant au contenu des fiches-projets : il semblerait que certains éléments aient subi une mauvaise interprétation de la part des agents de développement. L'aménagement de petit mobilier urbain semble ne pas mettre tout le monde d'accord : certains jugent la présence de poubelles nécessaire alors que d'autres pas. Un membre spécifie que les marcheurs responsables gardent leurs déchets dans leur sac. La présence de poubelles ne semble pas constituer la solution adaptée pour empêcher le dépôt de déchets sur les sentiers de promenades. Un bon compromis serait d'installer une poubelle au début de la promenade et une autre à la fin.

« Infrastructures de rencontre, espaces publics, vie sociale »

L'agent de développement présente les fiches-projets sur la thématique « Infrastructures de rencontre, espaces publics, vie sociale ».

- **L'aménagement de la place de Fraipont**

En ce qui concerne cette fiche-projet, les idées semblent ne pas s'accorder. Un membre imagine un projet de place entourée d'un carrefour giratoire. Les autres ne sont pas tous favorables à cette idée qui semble dangereuse pour les enfants et imaginent plutôt une place à côté de la route actuelle et distincte de celle-ci.

En ce qui concerne la mise en valeur de la Vesdre, l'idée d'aménagement d'un kiosque amovible est proposée. Pour ce qui est du Havegné, il est signalé que ce dernier se trouve sous terre. Il semble donc difficile de le remettre au jour mais les membres s'accordent pour laisser cet élément dans la fiche.

Une remarque est soulevée quant à la pertinence de la fiche-projet : un membre souhaiterait être certain que tous les habitants de la place soient favorables au projet. Un autre membre explique qu'il avait pris le temps de les consulter afin de s'assurer de la pertinence du projet et, qu'à priori, ils semblaient favorables.

- **L'aménagement de la place de Forêt**

Les membres souhaiteraient envisager un déplacement de la croix Imschoot qui, selon eux, n'est pas suffisamment mise en valeur. Il est donc convenu d'intégrer cette possibilité dans la fiche-projet. L'agent de développement du GREOVA se demande si le déplacement d'un tel patrimoine est possible. Il semblerait que la décision appartienne à la commune et/ou à la Région wallonne.

Il est par ailleurs convenu d'enlever la grotte de la fiche-projet.

Les agents de développement rappellent que la place est un lieu classé (50-100 m autour de l'église) et donc que les aménagements souhaités nécessiteront une autorisation. Il est actuellement envisagé d'y intégrer quelques aménagements urbains, de remplacer la plaine de jeux et d'y placer des panneaux signalétiques.

Il est signalé qu'un projet est en cours de discussion concernant la place à proximité de l'église Sainte Catherine (// Plan Charlemagne) et que certains aménagements seront certainement réalisés dans les prochaines années. Toutefois, l'agent de développement précise qu'il importe d'avoir une vision globale de développement communal et donc qu'il est intéressant d'intégrer cette fiche dans le PCDR, peu importe si elle se développe entre-temps.

Le problème du stationnement des voitures est finalement abordé. Il semblerait opportun de prévoir sa réorganisation. La commune est en pourparlers avec les habitants du village mais un accord semble actuellement difficile à trouver.

- **La rénovation de la salle Floréal**

En ce qui concerne l'idée d'ajouter un étage à la salle, la majorité des membres semblent s'accorder sur le caractère utopiste du projet. Il est convenu de l'enlever de la fiche.

Des travaux d'isolation doivent être réalisés, il est suggéré d'ajouter l'idée d'aménagement d'un toit végétalisé dans la fiche-projet étant donné que le toit est visible depuis la route. Le projet pourrait notamment être mis en lien avec celui d'isolation des bâtiments communaux

- **Aménagement du bâtiment contigu à la Maison de la laïcité**

La fiche n'étant pas dans le document de travail fourni aux membres, il est convenu qu'elle leur soit envoyée afin qu'ils puissent la retravailler. Ils enverront ensuite leurs éventuelles remarques aux agents de développement du GREOVA.

Etant donné que plusieurs projets semblent être envisagés dans le bâtiment, les membres émettent le souhait de trouver un bon compromis permettant de partager la salle entre les associations (Maison de la laïcité, GAC,...) et les citoyens nécessitant d'un endroit pour se réunir et se concerter.

- **La réhabilitation de la buvette de Nessonvaux**

En ce qui concerne ce projet, les avis divergent. Certains jugent qu'il nécessite de refaire un bâtiment à la place de celui existant car le rénover semble impossible, d'autres estiment que si un bâtiment est créé, il est préférable de le mettre dans un lieu plus central pour les habitants.

Il est finalement convenu de laisser le projet dans le PCDR afin de ne pas se fermer des portes. Il sera plutôt question de rénovation car certains semblent plus favorables à l'idée de le rendre conforme aux normes de salubrité que de le recréer à cet endroit. Toutefois, le projet pourra évoluer au moment où il sera décidé de l'activer.

En ce qui concerne la vocation du bâtiment, l'idée est de l'axer essentiellement sur tout ce qui touche à l'environnement.

- **La réhabilitation (future) de la carrière**

Un membre souligne qu'il convient de parler de dépendances de carrière et non de carrière.

Il est ajouté que les exploitants doivent prévoir une réaffectation du lieu une fois l'exploitation terminée (// permis d'extraction).

Les citoyens ne semblent pas favorables à une éventuelle urbanisation du site. Toutefois, la dimension logements restera dans la fiche car elle a été proposée en consultation citoyenne.

Une liaison cyclopiétonne pourrait être envisagée dans la fiche-projet.

Il est convenu de laisser la fiche dans le PCDR même si la réaffectation du site n'est pas à envisager dans un futur proche. La fiche figurera en lot 3.

- **Aménagements des espaces verts de la Brouck**

Remarque apportée à la fiche : nécessité de régler le problème de stationnement des voitures.

- **L'amélioration de l'image de la Grand'Rue**

Etant donné que la majorité des espaces sont privés, il convient d'insérer cette fiche dans un projet global d'aménagements de convivialité sur l'ensemble de l'entité.

- **La coordination des associations**

Monsieur Vendy explique qu'un projet d'agenda trimestriel présentant les événements dans la commune est en cours de réflexion.

En ce qui concerne la fiche-projet, l'idée d'installer un écran annonçant les manifestations à l'entrée de la commune est émise. Un membre propose notamment de revoir la configuration du site internet afin de pouvoir l'adapter plus facilement, à tout moment mais aussi de prévoir une version pour smartphones.

Les propositions des membres figureront dans la fiche-projet.

- **Acquisition d'un bâtiment en vue d'y développer des services intergénérationnels**

L'agent de développement du GREOVA explique qu'il est toujours intéressant d'inclure une fiche d'acquisition d'un bâtiment au cas où une opportunité se présenterait (à condition d'y développer un projet en lien avec le développement rural). Les membres manifestent un intérêt particulier pour le développement d'une structure consacrée aux activités intergénérationnelles. Il est dès lors convenu que la fiche aille dans ce sens.

- **Aménagements de convivialité sur l'ensemble de la commune**

Cette fiche permet d'englober les divers petits aménagements de convivialité souhaités par les membres sur l'ensemble de l'entité. Il est convenu d'y inclure l'amélioration de l'image de la Grand'Rue, les Venelles de Nessonvaux et la Tourette dans cette fiche-projet. En ce qui concerne la Tourette, la volonté s'oriente plus vers l'aménagement du site que vers la reconstruction de l'ancienne tourette.

- **Encourager les gardiennes ONE via la mise à disposition d'un local adapté à la petite enfance**

Ce projet avait été envisagé sur la Chapelle de Trooz. Toutefois, soulignons qu'il ne sera pas possible d'inclure tous les services dans la chapelle, d'où l'utilité de créer une fiche à part. Cependant, les membres se sont accordés pour lier cette fiche à la fiche axée sur le développement de services intergénérationnels. Leurs remarques seront donc prises en compte.

- **Aménager le site de la Tourette**

Projet intégré à la fiche « Aménagements de convivialité sur l'ensemble de la commune ».

« Tourisme, économie et énergie »

L'agent de développement présente les fiches-projets en lien avec le tourisme, l'économie et l'énergie en vue de prendre connaissance des remarques sur ces dernières.

A. Informer et sensibiliser à l'utilisation rationnelle de l'énergie sur l'entité de Trooz

L'agent de développement du GREOVA explique que la commune de Trooz a adhéré au projet POLLEC (Politiques Locales en faveur de l'Energie et du Climat) et qu'elle s'est engagée à atteindre une économie d'énergie de 30% d'ici 2030. Il semble donc tout à fait pertinent de prévoir une fiche-projet à ce sujet. L'agent insiste sur le fait qu'il ne faut pas voir POLLEC et le PCDR comme deux programmes distincts.

Un membre explique en quoi consiste l'évènement halte-énergie. Les habitants visitent des maisons qui ont été isolées ou qui utilisent des techniques favorables à une utilisation plus rationnelle des énergies. Ensuite, la question de la thermographie aérienne se pose : garde-t-on cette idée dans le projet ou non sachant qu'elle représente un coût assez élevé. Il est finalement décidé de l'inclure et de ne pas se fermer des portes.

B. Mise à disposition de terrains pour des producteurs locaux

Après réflexion, il est unanimement décidé de laisser cette fiche de côté. En effet, elle semble ne pas répondre à un besoin collectif. De plus, à l'heure actuelle, la commune dispose de peu de terrains disponibles.

C. L'aménagement de la Chapelle de Trooz

En ce qui concerne ce projet, il est convenu que l'agent de développement du GREOVA contacte l'Administration régionale afin de voir si le projet est envisageable et réalisable. Il est toutefois indiqué qu'à l'heure actuelle, aucune réponse claire et définitive ne sera donnée par l'Administration.

Monsieur Vendy spécifie qu'une fois achetée, la commune ne peut pas la revendre. Il est donc important de réfléchir à son affectation et de penser à un projet réaliste.

Certains se questionnent quant à la pertinence des logements à l'étage. Toutefois, il est rappelé que l'argent récolté de la location des logements pourra être réinjecté dans la concrétisation des projets collectifs. Par ailleurs, il avait été envisagé d'y inclure un espace d'expositions. Toutefois, rappelons que le Maka aura cette fonction et qu'il convient de ne pas entrer en concurrence avec ce projet.

Malgré le nombre élevé d'aménagements envisagés dans la chapelle, il est convenu de garder toutes les idées de projets et de décider plus tard les aménagements réellement souhaités dans cette chapelle. Toutefois, n'omettons pas de mentionner que les projets doivent comprendre une dimension socioculturelle.

D. Mettre en place un réseau à chaleur sur le site de l'Administration communale

Certains membres estiment qu'il est préférable de mettre une pompe à chaleur utilisant l'eau de la Vesdre qui est une source d'énergie gratuite même en hiver quand la surface de l'eau est gelée plutôt qu'une chaudière à pellets importés qui nécessite des achats, des transports, et engendre des déchets polluants. Certains craignent que le système de chaudière à pellets ne soit pas rentable en été. Il sera nécessaire d'adopter une réflexion quant au meilleur moyen à mettre en place une fois la fiche-projet activée.

Remarques générales

- Un membre précise qu'il a envoyé une liste des sentiers occupés par certains riverains à la commune. Il souhaiterait que des actions soient entreprises afin de rappeler aux riverains qu'il est obligatoire de maintenir un droit de passage sur les sentiers publics. Monsieur Vendy explique que la commune travaille à la réouverture des sentiers mais que le travail est conséquent. Il signale que le lieu n'est pas approprié pour aborder ce sujet et propose au membre de le recontacter ultérieurement pour éventuellement approfondir la discussion.

- Les agents de développement précisent que toutes les remarques peuvent être envoyées à l'adresse « pcdr@greova.be » dans la semaine qui suit et ce jusqu'au 19/03/17. Après ça, il nécessitera de clôturer la rédaction des fiches-projets.
- Il est spécifié que certains membres se sont lassés de leur participation aux GT car, malgré leur engagement, ils n'ont vu aucun résultat. L'agent de développement précise que des actions peuvent d'ores et déjà être menées en lot 0. Par exemple, pour ce qui a trait au travail de mise en valeur du patrimoine, une fois le travail de recensement de l'information réalisé par le GT, le GREOVA peut intervenir gratuitement pour la mise en page et le graphisme. Des brochures pourraient donc être réalisées à condition que le Collège marque son accord pour prendre en charge le financement de l'impression. L'agent de développement ajoute qu'il importe que les membres réalisent un travail de manière autonome et qu'il ne nécessite pas attendre une convocation pour se réunir. Si besoin, le GREOVA pourra participer aux réunions où sa présence est nécessaire.
- Un membre souhaite obtenir des précisions quant aux actions en lot 0. Mme Thoumsin lui suggère de se rendre sur le site « pcdr.be » pour trouver les explications nécessaires.
- En ce qui concerne les sentiers de promenades, un membre émet l'idée de favoriser la transcommunalité et de travailler en concertation avec les communes voisines.

Fin de la réunion à 21h05.